

MOTTA GT Series

Graisse synthétique haute température
NLGI 1 | NLGI 2

Description du produit

Graisse synthétique haute température pour roulements et composants exposés à des températures de service élevées.

Caractéristiques et avantages

- Point de goutte élevé - Stabilité à l'oxydation - Stabilité mécanique - Protection contre l'usure et la corrosion

Applications

Roulements haute température et points de graissage industriels nécessitant une consistance NLGI 1 ou NLGI 2.

Référence de performance

Orientation application DIN 51825.

Choix de la viscosité / du grade

Chaque grade de la gamme a son propre profil de propriétés typiques. Choisissez selon l'exigence du constructeur de l'équipement ou du véhicule concernant le grade de viscosité, le niveau de performance, la température de service et l'intervalle d'entretien.

Propriétés typiques

Propriété	Méthode d'essai	Unité	GT-NLGI1	GT-NLGI2
NLGI Grade	ASTM D217		1	2
Pénétrabilité travaillée, 60 coups	ASTM D217	0.1 mm	310–340	265–295
Point de goutte	ASTM D2265	°C	280	280
Diamètre d'empreinte quatre billes	ASTM D2266	mm	0.50	0.48
Délavage à l'eau à 79°C	ASTM D1264	%	6	5
Corrosion du cuivre	ASTM D4048	cotation	1b	1b
Protection anti-rouille	ASTM D1743		Conforme	Conforme

Emballage et disponibilité

Élément d'emballage	Informations produit
Conditionnements disponibles	Sous réserve de commande et de confirmation commerciale.
Format d'emballage	Emballages scellés en usine, fournis selon le marché et la commande.
Identification du grade	Les étiquettes indiquent le grade de viscosité et les informations produit.

Santé, sécurité et stockage

Avant toute manipulation, stockage, transport ou élimination, lisez la fiche de données de sécurité (FDS) applicable. Stocker dans un endroit frais, sec et bien ventilé, garder les emballages d'origine fermés, éviter toute contamination et conserver une identification claire des lots.

Les valeurs ci-dessus sont typiques et ne constituent pas une spécification de vente. Le choix du produit doit suivre les exigences du constructeur de l'équipement, les conditions d'exploitation et les pratiques de maintenance.